

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

« Sous réserves de validation par le prochain conseil d'école »

Début réunion : 17h33

Fin de réunion : 19h45

### Présents:

#### Avec voix consultative

- M. Gilles ALMOSNINO, Proviseur
- M. Nicolas VANZI, Directeur Administratif et Financier

#### Avec voix délibérative

- Mme Sylvie LE BRAS-LESTREMAU, Directrice des Cycles 1 et 2
- M. Olivier MARCELLET, Directeur du cycle 3
- Mme Muriel FAIRIER, enseignante en PS/ MS
- Mme Anne VEYRIERE, enseignante en MS
- Mme Françoise BORDES, enseignante en MS
- M. Victoria SOTO, enseignante en GS
- Mme Sarah PEREZ, enseignante en CP
- Mme Régine MESTRE, enseignante en CP
- Mme Yann MAUREL , enseignante en CE1
- Mme Amaya PAYAN, enseignante en CE2
- Mme Martine DELATTRE , enseignante en CE2
- Mme Marie VANZI, enseignante en CM1
- Mme Catherine VALLIER, enseignante en CM1
- Mme Danielle FAY, enseignante en CM1
- Mme Céline MOINE, enseignante en CM2
- Mme Héléna AVINO, Professeur d'espagnol
- Mme Inma TORTAJADA, Professeur d'espagnol
- Mme JORDA CARRERES Eva, parent élu A.P.A.
- M. DOMINGO ARIAS Santiago, parent élu A.P.A.
- M. ROSIER Philippe, parent élu A.P.A.
- Mme HASSNA Alicia, parent élu A.P.A.
- Mme VENDRELL MESEGUER Ana, parent élu A.P.A.
- Mme COMBARROS CHARRON Eva , parent élu A.P.A.
- Mme ZANET PADILLA Catherine, parent élu A.P.A.
- Mme NIETO Virginie, parent élu A.P.A.
- M. GARCIA AMADOR Miguel, parent élu A.P.A.
- M. FORRIOL BROCAL Francisco, parent élu A.P.A.
- Mme VILLAGRASA Raphaella, parent élu Parents indépendants
- Mme MARTIN Rosa-Linda, parent élu Parents indépendants
- Mme ROQUIN Sophie, parent élu Parents indépendants
- Mme BELLOCH GARCIA Miriam, parent élu Parents indépendants
- Mme CAÑADA MARTI Alicia, parent élu Parents indépendants

#### Invité

- M. Christophe DERAMBURE, proviseur adjoint

#### Excusée

- Mme LAMY AU ROUSSEAU, Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Madrid

## Ordre du jour

1. Installation du Conseil d'école
2. Synthèse du conseil des enfants
3. Bilan de rentrée
4. Structure prévisionnelle et carte des emplois pour 2015-2016 présentées en conseil d'établissement
5. Principaux projets pédagogiques et éducatifs 2014-2015
6. Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 9 juillet 2013 : calendrier 2014-2015
  - Présentation, missions et travaux du CEC (Conseil Ecole Collège)
  - Consultations sur les programmes et le Socle
7. Procédures d'inscription et journée portes ouvertes en maternelle pour la rentrée 2015/2016
8. Point sur les travaux et équipements prévus pour 2014-2015
9. Point sur les mesures de sécurité lors des entrées et sorties de l'établissement
10. Questions diverses.

### 1. Installation du conseil d'école et modification du règlement intérieur

Le quorum est atteint. Le secrétariat est assuré par les directeurs. Mme Le Bras-Lestrémau préside le conseil.

La circulaire N°2261 du 23/09/2014 de l'AEFE rappelle les attributions, la composition, la désignation des parents d'élèves et le fonctionnement du conseil d'école.

Un parent demande que soient envoyés en amont de la réunion les documents présentés lors du conseil d'école. Mme Le Bras-Lestrémau prend bonne note de cette requête.

La présidente propose deux modifications du règlement intérieur :

Article 4 : les changements proposés sont les suivants, en relation avec la mise en place des nouveaux cycles :

- 1- « Le cycle 1 : cycle des apprentissages premiers, qui se déroule à l'école maternelle, en petite section, moyenne section et grande section.
- 2- Le cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux qui se déroule en CP et CE1 ».

Article 22 : suppression de l'article, « les parents devant aujourd'hui prendre connaissance et accepter le règlement intérieur lors de l'inscription ou la réinscription. »

Vote pour les modifications : oui à l'unanimité.

### 2. Synthèse du conseil des enfants

Mr Marcellet rappelle que ce conseil des enfants est constitué des deux délégués de chaque classe du cycle 3, de représentants des parents d'élèves, de deux enseignants volontaires et de lui-même. Il a été principalement abordé la notion de travail en équipe en sport mais surtout en classe. Le rôle des délégués a été rappelé. Des propositions de la part de l'APE ont été faites pour les ordres du jour à venir (hygiène au quotidien, ...).

### 3. Bilan de la rentrée 2014-2015

La structure a été présentée lors de la première réunion du conseil d'établissement, le 14 octobre dernier, elle est figée à 73 divisions suite à la dernière conférence d'orientation stratégique avec l'AEFE. 41 divisions existent au primaire et 32 au secondaire.

Nous avons un manque d'élèves en MS. Ceci est dû à plusieurs raisons identifiées :

- L'école de Mi-Chalet n'avait qu'une classe de PS en 2013-2014, nous n'avions donc pas de réservoir. Cette année, ils ont 2 classes de PS,
- Les familles qui débutent une scolarité à trois ans dans un établissement scolaire poursuivent dans celui-ci,
- Les nouveaux barèmes des bourses ont incité certaines familles françaises à ne pas scolariser leur enfant au LFV.

Cette perte d'effectif en maternelle est compensée par un plus grand nombre d'élèves au lycée, sans doute parce qu'il y a une bonne réussite de nos élèves aux examens et un accès réussi à l'Université. Par ailleurs de nouvelles familles, comme l'an dernier, ont intégré le lycée durant l'été aussi bien au collège qu'à l'élémentaire.

Nous accueillons des nouveaux personnels Mme PEREZ Sarah en CP, Mme GIRARD Christelle en CP, Mme VANZI Marie en CM1 et Mme ABITBOL Julie à temps partiel en CP/CE1G et sur les rompus de décharges.

Actuellement nous avons deux longs remplacements pour congé de maternité, Mme GAUTHEREAU Amaya en CE1B et M. MARTINEZ POLO Ricardo professeur d'espagnol.

#### **4. Structure prévisionnelle et carte des emplois pour 2015-2016 présentées en conseil d'établissement**

##### **Structure prévisionnelle**

Lors de la dernière conférence d'orientation stratégique, il a été convenu de maintenir la structure à 73 divisions.

De ce fait, le manque d'effectif actuel en moyenne section (futurs GS) ne sera pas comblé mais il sera plutôt envisagé l'accueil de nouveaux élèves à l'entrée 2016 en CP (notamment des enfants de nationalité française scolarisés jusque-là en maternelle, dans le système espagnol.)

1927 élèves sont prévus à ce jour pour la rentrée 2015/2016, prévision prudente donnée par une projection arithmétique.

Si les effectifs étaient en baisse d'une année à l'autre, la structure serait amenée à évoluer. Ceci fait partie des tâches liées à la prévision de rentrée : adapter les moyens aux effectifs.

##### **Carte des emplois des résidents 2015-2016**

Information au conseil d'école des documents présentés au Conseil d'établissement du 14 octobre 2014. Pour les professeurs résidents, trois départs à la retraite sont prévus en fin d'année scolaire 2014-2015. Mme Mestre dans le premier degré et Mmes Monasterio et Chamoux dans le second degré.

Deux autres personnes ont atteint l'âge minimum de départ, elles sont susceptibles de partir en retraite.

#### **5. Principaux projets pédagogiques et éducatifs 2014-2015/ nouveautés de la rentrée**

##### **Projets pédagogiques**

- Développement des formations au numérique pour les enseignants (poursuite de ce qui était fait, stage interne fin novembre ...)
- Nouvelle méthode de lecture en CP TAOKI
- Le logiciel pour le suivi des progrès des acquis et des progrès des élèves demeure inchangé cette année : il s'agit de CERISE. La fin du 1<sup>er</sup> trimestre est prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre.

##### **Actions pédagogiques et éducatives du 1<sup>er</sup> trimestre**

- Lancement d'actions autour de la lecture :  
« Prix des Incorruptibles » pour 3 classes de CE1, pour 5 classes de CM2
- Sortie à la ferme en PS-MS
- Sortie au jardin botanique GS et CP
- Visite d'un fauconnier
- Sortie à « las Cortes valencianas »
- Tournoi sportif de hand-ball pour les CM2, pour la journée du sport
- Projet : Ambassadeur en herbe
- Les spectacles de Noël :  
le 11 décembre pour les cycles 1 et 2, spectacle musical du groupe Karimba au lycée,  
le 16/12 pour le cycle 3, spectacle de cirque à la Rambleta.  
L'APE participera financièrement au coût de ces actions.
- APP établissement : Centenaire de la « grande guerre », le 11 novembre (CM2/2<sup>nde</sup>).  
Monsieur l'Ambassadeur de France rendra visite au lycée le 12 novembre. Après une visite des locaux, une cérémonie aura lieu à 10h00 autour d'une exposition sur les Poilus de Valence. Les parents du conseil d'école sont invités à se joindre à la cérémonie.

##### **Présentation des voyages scolaires 2014-2015**

Les voyages présentés dans le tableau en annexe ont tous été votés et acceptés à l'unanimité en conseil d'établissement.

CLASSE (niveau)	Nbre de classe	ENSEIGNANT	DURÉE	DATES PREVUES	LIEUX (ville - pays)	Prix maximum
GSD et GS E	2	Bousquet	2	16-17 avril 2015	Alborache	90€
GSB et GS C	2	Labaille	2	26-27 mars 2015	Alborache	90€
GSA et CP D	2	Soto	2	20-21 avril 2015	Alborache	90€
CPA-B-C-E-F CP/CE1G	6	Ganster Ortuño Gérard Royant Perez Contrault	2	12-13 mars	Non défini en recherche de centre	80€
CE1 D	1	Maurel	5	23-28 mars	Caudies de fenouillèdes	340€
CM2A	1	JL ANGUILLA	6	du 8 au 13 mars	Saint Pierre del Forçats, France	440€
CM2B	1	P.RIPOCHE	6	du 8 au 13 mars	Saint Pierre del Forçats, France	440€
CM2C	1	C.DOLFO	6	du 01 au 06 mars	Saint Pierre del Forçats, France	440€
CM2D	1	L.VIGNERON	6	du 01 au 06 mars	Saint Pierre del Forçats, France	440€
CM2E	1	C.MOINE	6	du 8 au 13 mars	Saint Pierre del Forçats, France	440€
CM1B	1	D.FAY	6	du 17 au 22 mai	Saint Pierre del Forçats, France	400€
CM1E	1	M.BRAUD	3	du 20 au 22 avril	Lliria	100€
CE2A	1	R.LOPEZ	3	du 13 au 15 mai	Atayuelas, Espagne	140€

21 classes sur 41 participent à un voyage scolaire avec nuitées.

## 6. Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 9 juillet 2013 : calendrier 2014-2015

### • Présentation, missions et travaux du CEC (Conseil Ecole Collège)

Le 21 octobre dernier, a eu lieu la première réunion du Conseil école collège. Ce conseil se réunira trois fois dans l'année.

Le champ de compétences du conseil école-collège s'étend potentiellement à tous les élèves de l'école et à tous les élèves du collège.

Le CEC propose « des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs visant à l'acquisition du socle commun ».

Il doit veiller à orienter en priorité sa réflexion sur des axes de travail permettant de faciliter la réussite de tous, d'anticiper et prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les élèves.

Il veille à améliorer la continuité dans les apprentissages et à éviter les ruptures entre les cycles.

Le CEC peut créer des groupes de travail ou commissions école / collège chargés de suivre les actions engagées.

La liaison CM2/6<sup>ème</sup> mise en place les années passées est une des actions privilégiées du CEC.

L'amélioration de la continuité des apprentissages et le renforcement de la cohérence dans le domaine de l'évaluation passent nécessairement par le croisement des regards et des expériences des personnels du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré. Toutes les actions proposées seront pilotées pour être au service de la maîtrise des compétences du socle commun des connaissances, des compétences et de culture.

- **Consultations sur les programmes et le Socle**

Les enseignants de maternelle se sont réunis mercredi 15 octobre au matin pour donner leur avis sur le projet de nouveau programme de l'école maternelle rendu public le 3 juillet dernier. Ces nouveaux programmes seront mis en œuvre à la rentrée 2015.

Voici un court bilan des remontées des enseignants de maternelle du LFV

*Les programmes de 2002 nous semblaient plus complets et mieux organisés en particulier sur le domaine « Agir et s'exprimer avec son corps ».*

*Ces nouveaux programmes ne sont pas cohérents entre les missions qui sont généreuses et optimistes (respect du temps pour l'élève) et la partie « attendus » trop exigeante en termes d'acquisition voire stressante quand on pense évaluation.*

*Remettre l'élève au centre des apprentissages.*

Ces temps de consultation sont instaurés sur le temps scolaire. C'est une décision du ministère de l'éducation nationale français. Néanmoins au LFV, l'accueil des enfants est systématiquement assuré en parallèle.

### 7. Procédures d'inscription et journée portes ouvertes en maternelle pour la rentrée 2015/2016

Une journée « portes ouvertes » en maternelle sera organisée le samedi 22 novembre de 10h à 12h30. Des affiches (Institut, Mi-Chalet, les Petits ...) et des courriels à tous les parents d'élèves pour qu'ils diffusent l'information informeront la communauté éducative sur cet évènement.

Elle permettra de lancer la campagne d'inscription. Dès le 24/11, le site de préinscriptions sera ouvert. Un lien sur le site Internet du lycée permettra d'accéder à toutes les informations.

Calendrier :

Niveau	Ouverture du site pour inscriptions en ligne	Date limite d'inscription en ligne	Date de la commission d'affectation	Date de la réponse du LFV Envoi par mail	Date limite de réception de l'acceptation et du versement des frais de 1 <sup>ère</sup> inscription	Date limite de réception des pièces justificatives
<b>Petite Section</b> (enfant né en 2012)	24 novembre 2014	19 janvier 2015	26 janvier 2015	Entre le 27 et le 29 janvier 2015	20 février 2015	Fin mars
<b>Moyenne Section</b> (enfant né en 2011)	Pour les familles françaises qui ont des enfants à inscrire en PS et MS hors délais, prendre contact avec le bureau des inscriptions : <a href="mailto:preinscription@ent-lfval.net">preinscription@ent-lfval.net</a>					
<b>GS à Terminale</b>	Dès l'ouverture du site de préinscription et gestion des dossiers au cas par cas					

Il y a trois ans seuls 50 enfants entraient en PS de maternelle avec une forte pression associée. Désormais, 98 enfants peuvent entrer. Les enfants de PS de Mi chalet sont généralement accueillis en MS.

### 8. Point sur les travaux et équipements prévus pour 2014-2015

Un plan d'équipement et un plan d'investissement ont été préparés par l'équipe de direction. Ces derniers seront présentés au conseil d'établissement du 13 novembre.

Ils concernent, entre autre, le parc informatique, les climatiseurs et la réfection des tambours 1 et 2.

Les travaux déjà effectués depuis la rentrée sont multiples (peintures, portails, évacuation d'eau ...). Le couloir des PS et MS devrait être peint et le carrelage changé durant les vacances de Noël.

Salle polyvalente

Les services immobiliers de l'ambassade et de l'AEFE étudient actuellement les projets des architectes.

La commission du jury pour choisir le projet définitif parmi les cinq proposés aura lieu le 5 décembre.

## 9. Point sur les mesures de sécurité lors des entrées et sorties de l'établissement

Nous avons le souci de mieux contrôler l'accès à l'établissement lors des entrées et sorties des élèves et de mieux filtrer les adultes présents dans l'établissement à tout moment de la journée. Monsieur le Proviseur a rédigé une note à cet effet. Des cartes d'accès ont été distribuées aux parents de PS, MS et GS. Des cartes pour les personnes autorisées à venir chercher les enfants de maternelle seront faites à partir des données renseignées sur le formulaire (lien informatique) envoyé. Les parents avec des enfants à la garderie recevront leur carte prochainement.

## 10. Questions diverses

Les enseignants :

\* la BCD

Les moments d'accueil des parents à la BCD ne se passent pas aussi bien qu'il le faudrait en raison d'un taux d'affluence élevé en un temps extrêmement limité. Pour réorganiser ce temps d'accueil afin qu'il redevienne pour tous un moment calme et agréable de lecture avec son enfant, nous proposons que seuls les parents de maternelle et CP viennent sur ces temps à la BCD.

Historiquement, ce temps avait été prévu pour les parents des maternelles pour leur permettre d'accéder à l'emprunt de livres pour la maison. Il s'est étendu au cycle 2 et maintenant au cycle 3. Ce temps doit redevenir un temps pour les petits qui n'empruntent pas de livres pour chez eux.

\* Développement durable et comportement éco-citoyen

Nos programmes de l'éducation nationale nous demandent dans le cadre du respect de l'environnement que l'enfant soit sensibilisé aux déchets produits au cours d'une journée, à l'école, à la maison. D'autre part, l'axe 1.4. du projet d'établissement préconise de :

- Développer l'éducation à la santé et à la citoyenneté : former au LFV le citoyen de demain ;
- Assurer la cohérence d'un parcours citoyen depuis l'école primaire ;
- Développer l'écocitoyenneté et les actions pour l'environnement.

Afin de pouvoir mener à bien ces objectifs, nous aimerions qu'une réflexion soit menée au sein du lycée entre tous les acteurs afin que nous puissions assurer une cohérence entre ce que nous enseignons, ce que nous faisons dans l'école et en dehors de l'école concernant le tri des déchets, le gaspillage à la cantine ...

Cette réflexion avait déjà débuté à travers le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) du lycée. Le DAF avait identifié des leviers de progression tout spécialement concernant le gaspillage à la cantine. Des expérimentations seront lancées et des réponses seront apportées à ce sujet lors du prochain conseil d'école.

Les parents de l'A.P.E.

### 1. Information sur la fréquence de nettoyage des lavabos

Ils sont lavés 4 fois par jour en maternelle, au cycle 2 et trois fois par jour au cycle 3.

### 2. Gestion des sorties scolaires de mi-journée pour les petits de 2 ans et 9 mois

Les parents souhaiteraient que les premières sorties pour les moins de trois ans se déroulent plus tardivement dans l'année.

Les parents indépendants

### 1) Explications sur les normes de sécurité pour l'entrée et la sortie

Point abordé ci-avant.

### 2) Serait-il possible que les prochaines réunions de formation des enseignants soient organisées en dehors des heures de classe des enfants ?

Point abordé ci-avant.

### 3) Y a-t-il une procédure prévue en cas d'enfant violent repéré au sein de l'établissement ?

Les directeurs assurent un suivi de chaque élève. Des équipes éducatives, des médiations, des rencontres avec la psychologue du lycée sont organisées.

Mme Le Bras-Lestrémau remercie les personnes présentes. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Secrétaires de séances :

M. Marcellet

Mme le Bras-Lestrémau

